

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 166

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 18

À l'alinéa 37, substituer aux mots :

« à l'article »

les mots :

« au 1 de l'article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.